

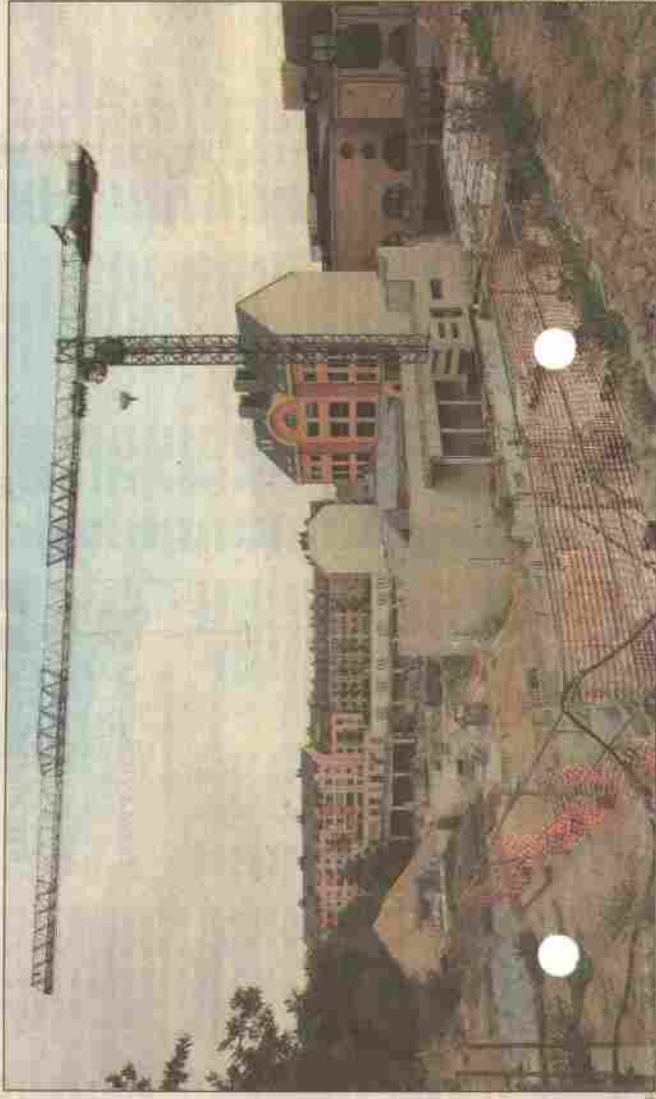
Ottignies - URBANISME

Les demandes de permis affluent

- Les demandes de permis d'urbanisme connaissent une croissance importante à Ottignies, plus que partout ailleurs en Brabant wallon.
- Une explosion liée à "l'attractivité" du Botroul.
- Le schéma de structure et le RCU seront revus.

Le service urbanisme de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve a fait ses comptes. Entre le mois de janvier et le 30 juin 2007, le service totalisait déjà 310 demandes de permis d'urbanisme. Sur la même période, en 2006, on en totalisait 209. Soit un tiers de moins. Et en 2006, l'Urbanisme ottignois a géré 45 permis d'environnements, 23 demandes de permis de lotir, ou encore 120 demandes de principes, qui permettent d'obtenir un avis du collègue sans frais d'architectes.

La Ville a également délivré, sur l'ensemble de l'année, 371 permis d'urbanisme. Ce chiffre constitue plus du double de la moyenne provinciale, pour la même période. Ainsi, environ 150 permis ont été délivrés dans les communes de Waterloo ou Braine-l'Alleud, 95 à Wavre, une septantaine à Mont-Saint-Guibert ou encore 37 à Court-Saint-Etienne. L'explication ? L'attractivité du Botroul, selon l'échevin de l'Urbanisme, Cédric du Mon-



■ Entre la rue Paulin Ladeuze, et l'école fondamentale Martin V, les engins de chantier sont en action.

ÉPINGLÉ

En chantier

Louvain-la-Neuve est en perpétuel développement. La preuve encore avec le chantier en cours dans le centre-ville, au pied de la faculté de psychologie. Là s'achève le bâtiment des Archives Royales (5 200 m²). En face, est prévu un immeuble de 8 000 m² de kots, construit par la société Eckelmans. Il sera adjoind d'une autre construction, destinée majoritairement au logement, tandis qu'une nouvelle rue piétonne reliera la Grand-Place au futur Musée Hergé, dont l'ouverture est prévue pour mi-2009. Encore en vue : les 16 000 m² d'appartements et les 1 000 m² de bureaux "Wilhelm & Co" à l'arrière de la rue Charlemagne ou le nouveau bâtiment de l'Ecole normale catholique du Brabant wallon. (So. De.)

ceau. "Le dynamisme du développement d'Ottignies-Louvain-la-Neuve est notamment dû à la proximité d'une grande gare wallonne. Les gens veulent s'installer à proximité des infrastructures qui leur offrent des facilités. Ottignies est dotée d'infrastructures nouvelles. Elle possède des infrastructures culturelles (on compte des théâtres, centres culturels...). Même chose pour l'éducation. Il y a aussi un hôpital. Tout cela dans un très bel environnement... Et le terrain est toujours moins cher qu'à d'autres en-

droits comme Lasne ou Bierges." L'échevin souhaite cependant nuancer. Le pic de 2006 est aussi dû aux demandes de permis pour les 161 lots terminant le quartier des Bruyères 9-10-11. Mais même sans en tenir compte, les chiffres restent tout de même importants.

Et les demandes, elles se répartissent sur l'ensemble de la commune. "Il y a eu des demandes de constructions pour des logements à Limelette, pour le centre d'Ottignies, dans le cadre de la densification souhaitée. Et il y a aussi, dans ces demandes de rénovation, beaucoup de demandes de services publics - centre culturel -, et pour offrir ces services, il faut aussi des rentrées. Mais Ottignies-LLN doit connaître un développement adéquat et harmonieux." Il faut donc amé-

nager l'offre de logement avec une grande mixité, continue Cédric du Monceau. Le schéma de structure et le règlement communal d'urbanisme, qui dataient de dix ans, seront aussi revus, pour mieux coller à la réalité.

La procédure, qui dure environ deux ans, débutera dès que la CCATM sera officiellement mise sur pied. Le règlement communal d'urbanisme devrait imposer des normes pour plus d'économie en matière d'énergie et permettre d'utiliser davantage le bois.

Sophie Devillers